



U.C.S.A.cgt

La CGT vous informe - Motion des élus du CCE

Nous vous communiquons la déclaration faite ce matin par les élus du CCE de FTV réunis en séance extraordinaire sur le projet de Contrat d'Objectifs et de Moyens France télévisions 2016-2020.

Motion des élus du CCE extraordinaire du 12 juillet 2016

Les orientations stratégiques de France télévisions, déjà présentées lors de la séance du 3 mai dernier, reprennent les grandes lignes de la feuille de route tracée par le gouvernement dans le rapport de Marc Schwartz de février 2015.

Le projet de COM (Contrat d'objectifs et de moyens 2016-2020), remis au début de cette séance du CCE extraordinaire, est pour l'instant incomplet puisqu'il ne comporte aucun des 11 indicateurs qui sont encore en cours de négociation avec l'actionnaire et qui nous seront adressés ultérieurement.

Pour ce qui concerne l'équilibre d'ensemble de ce projet, force est de constater que le compte n'y est pas. L'abondement des ressources est loin de prendre en compte les besoins cumulés (évolutions inéluctables et besoins d'investissement, Chaîne info, plate forme S-VOD, création, numérique, relance des programmes régionaux et ultramarins et HD, droits sportifs, etc.) qui paraissent largement sous évalués (150 M€ d'ici 2020, dont 50 M€ en tout et pour tout pour les développements).

Pour atteindre l'objectif, Delphine Ernotte prévoit un plan d'économies de 70 M€ dont 50 M€ sur la masse salariale via le non remplacement de 500 départs en retraite soit 1 sur 2. Un nouveau plan d'économies drastiques après celui mis en œuvre par Rémy Pflimlin entre 2012 et 2015 qui aura fait baisser les charges de 70 M€ et les effectifs de 750 ETP. Au total, sur la période, France télévisions subirait une baisse de ses effectifs permanents de 1250 ETP, soit 12,5%. Une véritable saignée sociale.

Dans le texte fourni en séance, de très nombreuses hypothèses ne sont pas ou mal documentées: l'évolution de la masse salariale, le raisonnement en euros constants, les coûts de grille, les résultats des filiales, le tableau de financement, les incertitudes liées à une trésorerie négative, ce qui ne permet pas aux élus de rendre à ce jour un avis éclairé.

Quoi qu'il en soit ce document vient encore plus renforcer les inquiétudes déjà exprimées par les élus par rapport au modèle économique de France télévisions qui n'est toujours pas reconstruit. A un an d'une alternance annoncée à haut risque pour FTV (cf. le Rapport Leleux-Woerth préconisant la suppression de la pub en journée), François Hollande restera dans l'histoire comme un des ennemis les plus constants de l'audiovisuel public.

Paris, le 12 juillet 2016

15 voix pour
9 abstentions

Motion soutenue par la CGT et FO